



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 39688

Texte de la question

M. Jacques Grosperin attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le réseau pour la prise en charge et la prévention de l'obésité pédiatrique du centre hospitalier universitaire de Besançon. L'obésité un véritable enjeu de santé publique : en effet, un Français adulte sur deux est en surcharge pondérale (près de 25 millions de personnes), plus d'un adulte sur six est obèse (environ 8 millions de personnes) et près d'un enfant sur cinq est en surcharge pondérale (source : enquête nationale nutrition santé - ENNS de 2006). Aussi, ce réseau propose un partenariat autour de l'enfant et de l'adolescent obèse ou à risque. Tous les professionnels de santé sont mobilisés pour apporter un soutien concret, favoriser le dépistage et la prévention, accompagner les cas complexes. On compte dans cette équipe des médecins généralistes, des endocrinologues, des diététiciens, des psychologues... Elle est complétée par des éducateurs sportifs car elle travaille également autour des axes suivants : lutte contre la sédentarité et pratique d'une activité sportive. C'est en cela que le réseau est tout à fait innovant (il n'en existe que cinq en France) : il propose une prise en charge globale de l'obésité. Dans son rapport, Mme Valérie Boyer a consacré un chapitre sur la nécessité de compléter l'approche curative de la surcharge pondérale par l'encouragement à l'effort physique. Lors de son audition, Mme la ministre a évoqué à ce propos la toute prochaine mise en place d'un programme national de prévention et de santé publique par les activités physiques. Aussi, il souhaiterait connaître l'état d'avancement des travaux de préparation de ce programme. Il souhaiterait également savoir si le réseau pour la prise en charge et la prévention de l'obésité pédiatrique du centre hospitalier universitaire de Besançon pourra être auditionné.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Grosperin](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39688

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2009, page 212

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)